

28/2021



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: 39
Nombre de membres présents : 30
Nombre de votants : 33
Date de convocation : 31 Mars 2021

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2020 BUDGET
ANNEXE EAU POTABLE**

Certifiée exécutoire à la
date de transmission aux
services préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

Le

L'an **Deux Mille VINGT ET UN** le **7 AVRIL**, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Aspres, dûment convoqué, s'est réuni à 17h00 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président.

Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls des Aspres) – TAURINYA (Brouilla) – CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) – HUGE (Castelnou) – GABRIEL, DELGADO (Fourques) – BEZIAN (Llauro) – MAURAN (Montauriol) – GERICAULT (Oms) - BELLEGARDE (Passa) - DE MAURY (Ste Colombe) – XANCHO (Saint-Jean-Lasseille) – BOUFFIL (Terrats) – VOISIN, GONZALEZ, LAVAIL, BOURRAT, LEMORT, ADROGUER-CASSASAYAS, MON, BATARD, RAYNAL (Thuir) – LESNE (Tordères) – THIRIET (Tresserre) – ATTARD, ALBERT (Trouillas) - LELAURAIN, BARBE (Villemolaque).

Procurations :

R.BANTREIL (Brouilla) à P.TAURINYA
H.MALHERBE (Thuir) à R.ATTARD
R.PEREZ (Thuir) à R.LEMORT

Absents:

F.AUSSEIL (Caixas)
F.JEAN (Saint-Jean-Lasseille) excusée
J.PONTICACCIA-DORR (Thuir) excusée
S.CAZENOVE (Thuir)
C.QUINTA (Trouillas) excusée
R.OLIVE a quitté la salle

Monsieur Alain BEZIAN est élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire tenu le 18 Février 2021 est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Code INSEE : 66210	COMPTES ADMINISTRATIF		Département : PYRENEES ORIENTALES			
Etablissement : EAU POTABLE Budget	Année 2020		Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR			
BUDGET ANNEXE	Page n° 2		Date d'Edition : 07/04/2021			
	DELIBERATION		Nombre de membres en exercice : 39			
	DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE		Nombre de membres présents : 30			
	SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF		Nombre de suffrages exprimés : 33			
			VOTES : Contre 0 Pour 33 Abstention 0			
	Séance du 7 AVRIL 2021 à 17H00		Date de convocation : 31/03/2021			
Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance						
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Président,						
après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'e						
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		1 117 173,44		426 213,52	-	1 543 386,96
Opérations de l'exercice	523 561,38	1 038 136,78	1 309 098,65	1 293 965,81	1 832 660,03	2 332 102,59
TOTAUX	523 561,38	2 155 310,22	1 309 098,65	1 720 179,33	1 832 660,03	3 875 489,55
Résultats de clôture		1 123 469,67		411 080,68	-	1 534 550,35
Restes à réaliser			702 821,77	126 903,80	702 821,77	126 903,80
TOTAUX CUMULES	523 561,38	2 155 310,22	2 011 920,42	1 847 083,13	2 535 481,80	4 002 393,35
RESULTATS DEFINITIFS		1 631 748,84	164 837,29			1 466 911,55

(*) Les dépenses et les recettes doivent être inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et 'restes à réaliser'. Les 'excédents' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus:

Ont signé au registre des délibérations: les conseillers communautaires présents et représentés.

Cachet:

Pour expédition conforme,

Le 1er Vice-Président, Président de séance

M. Rémy ATTARD